

POUR UNE AGRICULTURE FORTE ET MODERNE

Quasiment chacune et chacun d'entre nous a des racines agricoles au fil des générations. L'agriculture représente un pilier économique pour la Nation au même titre que l'industrie. Elle doit pourtant savoir évoluer et s'adapter tout en étant accompagnée. « Aide toi et le ciel t'aidera » disaient les anciens. A l'heure où le déséquilibre alimentaire mondial s'accroît, il semble intéressant de s'interroger sur les réalités de l'agriculture d'aujourd'hui, quelles sont ses forces et ses faiblesses et que pouvons-nous faire de façon réaliste et réalisable pour maintenir cette force motrice ? Est-elle en danger ?

Par François CHARLES

économiste, sociologue, conseil en stratégie et management, président de l'Institut de Recherche et de Communication sur l'Europe, animateur politique

Comme F Bayrou, depuis mon plus jeune âge, j'ai labouré fané, fauché, moissonné, pioché, donné à manger aux bêtes matin et soir pendant l'hiver, réparé les clôtures, conduit les tracteurs, passé mes vacances à la ferme (les grandes vacances d'été avaient été créées pour subvenir aux besoins agricoles), mangé la poussière sur la moissonneuse, réparé les machines avec les mains et les bras dans le cambouis et

me suis sculpté le corps en montant les bottes de paille à la fourche.

Nous avons les meilleures machines, de bonnes et nombreuses terres, beaucoup ouvriers...étrangers, la production était bonne, les emprunts se remboursaient jusqu'à ces années de sécheresse, d'inondations et d'accidents où nous avons du faire des choix. Mes parents décédés, j'occupe désormais cette ancienne ferme qui ne fonctionne plus à mon grand regret et celui, affirmé en aparté, de certaines personnes du village.

Comme F. Bayrou, mon père avait du reprendre la ferme après la mort accidentelle de son père. Notre frère aîné devait prendre le relais mais a finalement pris un autre chemin. Les réalités sont également humaines. Nicolas Sarkozy répondait à des exploitants qu'en tant que propriétaires de 45 hectares, ils ne devaient pas se plaindre du salaire du Président de la République. Cela montre que tout le monde a envie d'avoir son lopin de terre ...

L'agriculture est toujours le deuxième employeur de France avec des effectifs qui ont pourtant baissé de moitié en 10 ans mais est passée de l'artisanat à l'industrie en l'espace de 20 ans. Ses modèles économiques ont bien changé avec la

mécanisation ouvrant notamment le débat pour la TVA pour l'emploi. Accompagnant certains porteurs de projets avec les chambres d'agriculture, pour des exploitations ou simplement faire des paniers bio, je m'aperçois que l'on trouve des agriculteurs de conviction et d'amour filial de la terre mais aussi désormais des nouveaux entrants issus d'autres métiers. Les premiers fonctionnent volontiers de façon cloisonnée et usent de pratiques traditionnelles avec une jeune génération qui se forme dans des écoles de qualité. Les seconds doivent prendre en compte les réalités d'une exploitation agricole mais apportent surtout une vision nouvelle avec des techniques de management, commerciales, marketing, stratégiques éprouvées et vécues dans d'autres domaines et innovantes pour l'agriculture. C'est ce mixte des deux cultures qui sera sans doute le nouveau socle fort : des exploitants les pieds sur terre mais capable de réfléchir en vrais chefs d'entreprises innovants. Désormais les agriculteurs s'organisent pour exporter leurs produits et se protéger contre la fluctuation des cours. En discutant avec des agriculteurs cote d'oriens sur la production de moutarde, j'ai été frappé de les entendre parler de call, de putt (options d'achats et de vente) comme quand j'auditais les marchés organisés du

Crédit Agricole alors en poste chez Arthur Andersen !

Les coopératives peuvent également désormais représenter un pouvoir fort au niveau national et européen en terme de capacité de stockage et de négociation mais également de qualité. On peut remarquer les initiatives de Dijon Céréales, d'une part de regrouper dans le bio les petits producteurs et élever le grain comme le ferait un éleveur viticole rassemblant les produits de petits producteurs et d'autre part de travailler aussi avec d'autres coopératives en terme de dimensionnement

Contrairement à l'industrie, la balance commerciale agricole est excédentaire et l'emploi n'est pas délocalisable. Grâce aux remboursements, les parcelles de terres deviennent de plus en plus grandes et exploitables avec gain de temps, économie d'échelle et même gérées de façon globale avec des outils de positionnements GPS installés dans des tracteurs et des moissonneuses batteuses qui analysent même le taux d'humidité de votre grain ! L'agriculture artisanale existe toujours mais l'agriculture industrielle même bio a désormais pris le relais.

L'agriculture vit aussi avec ses réalités et ses risques qui bousculent ses prévisions comme peut évoluer une politique générale

d'entreprise quand une crise se déclare : il s'agit ici par exemple de la vache folle, des inondations, de la sécheresse, des tornades et coups de vent qui couchent les céréales. L'intervention de l'Etat peut être un atout avec une bienveillance européenne pour compenser ces défaillances et protéger les prix. L'Etat et l'Europe doivent donc travailler avec nos agriculteurs à livre ouvert, coûts objectifs, bonus, malus pour mieux répondre aux crises avérées, mais avec des groupes stratégiques différents en fonction de la nature et la valeur des productions pour une meilleure efficacité.

Ne blâmons pas l'Europe : le plan Marshall nous a redonné les machines agricoles que nous avons perdues dans la reddition de 1940 et le marché commun de 1950 a relancé la production dans une notion de sécurité économique avec une augmentation de la production des céréales et du lait sans souci de questions environnementales désormais importantes. La PAC 2014 et ses fonds peuvent être un nouveau ciment de consolidation européenne avec un système de protection commerciale des frontières tel un vrai Buy Européen Act agricole.

Comme l'industrie, notre agriculture doit prendre une réelle dimension européenne pour être forte et moderne face à la

concurrence mondiale et pour répondre aux besoins des autres pays.

Aujourd'hui cette même Europe et la France en tête avec l'ancien Grenelle de l'environnement, imposent des normes pour faire que cette productivité soit moins polluante, ce qui peut perturber les modèles économiques existants. La politique européenne peut donc aussi être considérée comme un frein quand il s'agit d'imposer des réglementations et des contraintes environnementales non réalistes. De vraies analyses de risques doivent être menées.

Mais elle peut aussi forcer la France et l'ADEME (notamment en Bourgogne) à accepter certains ajouts dans les procédés de méthanisation quand nos voisins y mettent tous ce qu'ils trouvent. Elle peut aussi contraindre les efforts en énergie solaire comme la duplication de la Centrale solaire de Massangis avec 151 hc de panneaux, comme il était prévu de la faire également sur des zones betteravières ou d'anciens terrains militaires désaffectés mais non dépollués. On peut espérer que l'avènement d'une Europe fédérale avec un vrai exécutif verra la mise en place d'une politique énergétique européenne (voir article sur la règle d'or énergétique) complémentaire entre les Etats et les régions.

Certaines initiatives industrielles privées sont remarquables comme celle de LU visant à établir une traçabilité du grain bio et même en finançant l'ensemencement de 3% des terres en fleurs pour stabiliser les populations d'insectes autour des champs de blé ! Il en existe d'autres dans les régions européennes. Pour lutter contre la sécheresse, il est également possible d'initier de grands projets de rétention ou de pompage d'eau des crues mais également de faire venir de l'eau de mer avec une désalinisation pendant son parcours à travers les terres.

Comme dans la mise en place de système qualité, mieux vaut un bon référentiel propre qu'une mauvaise application de l'ISO 9001 pour une « qualité aux hormones ». Quand le deuxième pilier de la Politique Agricole Commune parle même du bien être animal, autant en découvrir les avantages qui peuvent en être générés et les maîtriser plutôt que les subir. S'agissant des OGM, ils existent depuis bien longtemps, j'ai même vu des oiseaux s'étonner se poser sur des tiges de blé... Il est concevable de réguler l'utilisation de pesticides mais peut-être faut-il le faire en accord et « inter-dépendance » et responsabilisation avec le monde agricole, premier garant écologique, au même titre que les chasseurs sont garants de

l'équilibre cynégétique. Ne subissons pas la normalisation mais transformons la en arme commerciale avec des actions contrôlées, réalistes et réalisables.

De même, Il n'est pas concevable en 2012 de ne pas avoir accès à un vrai réseau internet et mobile partout en France et surtout dans les campagnes si nous voulons une agriculture performante et forte en réseau. Ceci bénéficiera du même coup au maintien de la vitalité rurale, à la sauvegarde des villages et contribuera à la rupture de l'isolement des séniors. Les pôles d'excellence rurale technologiques installés en ruralité avec certains avantages fiscaux peuvent aussi y concourir et doivent en connexion au monde agricole.

S'agissant des aspects sociaux, les agriculteurs ont peu de vacances, ni souvent de week-end et l'amour du travail ne remplace pas tout. Autant le savoir quand on se lance parfois par obligation pour reprise d'exploitation où nous pourrions aussi aborder les éléments de fiscalisation des transferts de propriété.

Ayant été formé aux régimes sociaux et à la protection financière, mes rencontres avec la FNSEA, la Mutualité Sociale Agricole et divers assureurs m'ont permis de faire un point : les régimes sociaux

s'améliorent une veille doit être maintenue. Posséder de la terre et des biens ne redonne pas la santé ni ne constituent forcément un capital pour la retraite. Les régimes sociaux existent et peuvent être compensés par des solutions sur mesure de prévoyance déductibles pour les non salariés. Mais un rehaussement de l'assiette pourrait être envisageable ainsi qu'une couverture d'entraide pour les incapacités. Les retraites existent avec un système complémentaire depuis 2003 apparemment rentable. Il convient désormais de rehausser l'assiette de cotisation pour augmenter les prestations et d'en profiter pour revaloriser la retraite des épouses d'agriculteurs comme pour les artisans. Une protection sociale article 83 à cotisation définie est également mise en place pour les salariés. Comme en entreprise, il convient au plus tôt de songer à une retraite par capitalisation avec une fiscalité attractive. Les assureurs peuvent déjà proposer des contrats de capitalisation art 39 déductibles fiscalement et socialement, donc meilleure que la fiscalité Madelin. Proposons un système de type PREFON comme pour les fonctionnaires ou la retraite des combattants.